

Les femmes en agriculture dans le Lot

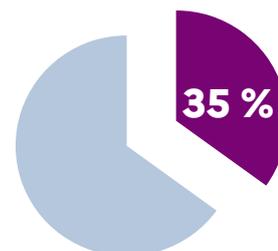
MARS 2023

L'ESSENTIEL

- Les femmes représentent environ 1/3 des exploitants agricoles lotois,
- Elles sont particulièrement représentées dans certaines filières comme les ovins-caprins et l'arboriculture,
- Elles s'installent en moyenne plus tard que les hommes et sont en moyenne plus âgées parmi les chefs d'exploitation,
- Elles travaillent sur des exploitation en moyenne plus petites, avec moins d'animaux et dégagent une production économique plus faible,
- L'agriculture biologique, la commercialisation en circuits courts et la diversification des activités sont impactées positivement par la présence d'une femme dans les exploitations à plusieurs chefs d'exploitation ,
- De nombreuses différences (proportion, âge d'installation, surface...) persistent entre femmes et hommes dans les nouvelles installations.

• La place des femmes dans les exploitations

Plus d'un tiers des exploitations lotoises ont au moins une femme parmi la ou les chefs d'exploitation. 23 % sont dirigées par une femme seule et 11 % ont au moins une femme parmi les coexploitants.



• Femmes et filières

Les femmes ont tendance à moins s'installer seules dans certaines filières comme les bovins lait (8 % des exploitations), bovins mixtes (6%) et granivores (10%). Néanmoins, ces filières attirent tout de même les femmes dans les exploitations avec des coexploitants masculins.

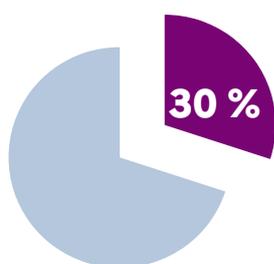
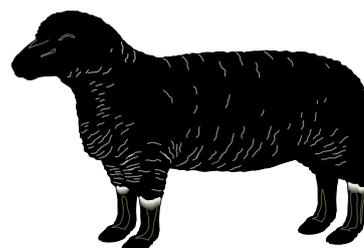


Les femmes seules se tournent plus vers les filières arboriculture (35 % des exploitations), grandes cultures (31 %), légumes-horticulture (29 %) et ovins-caprins (27 %).

Les exploitations qui comportent au moins une femme parmi plusieurs coexploitants sont plus nombreuses dans les filières bovins-mixte (31 %) et granivores (25 %) et sous-représentées dans les filières arboriculture (3%), grandes cultures (4%) et légumes-horticulture (6%).

Au total (exploitations avec femmes seules cheffes d'exploitation et avec femme(s) et homme(s) coexploitants), les femmes sont les plus présentes en relatif dans les filières ovins-caprins (42 % des exploitations), arboriculture (38 %), bovins-mixte (37 %), granivores (36 %) et polyculture-élevage (35 %). Elles sont moins présentes relativement dans les filières bovins lait et viande (27 %) et viticulture (28 %).

En absolu, les filières qui accueillent le plus de femmes sont les ovins-caprins (348 exploitations ayant au moins une femme cheffe d'exploitation), les grandes cultures (231), les bovins viandes (186), l'arboriculture (179) et la polyculture-élevage (170).



• **La place des femmes parmi les chefs d'exploitation**

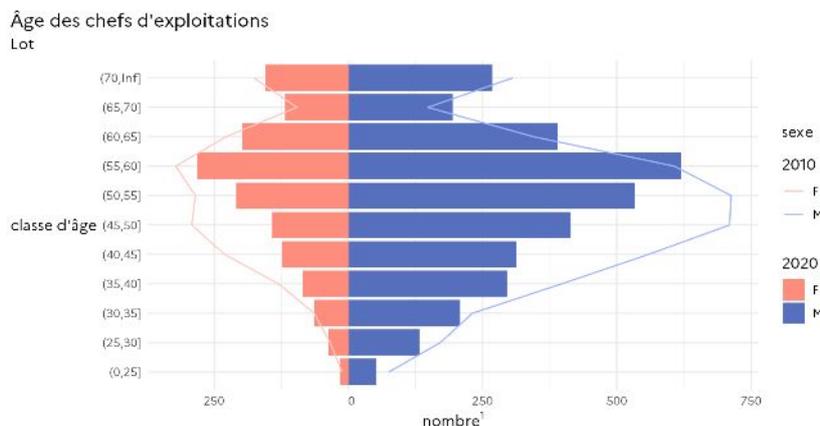
Les femmes représentent 30 % des chefs d'exploitations du Lot.

La proportion de femmes est plus importante dans les exploitations où l'installation a eu lieu après 2010.

• **Genre et âge en agriculture**

Alors que **l'âge moyen** des chefs d'exploitation lotoises et lotois est de 52 ans, celui **des cheffes d'exploitation est de 53,7 ans** contre 51,2 ans pour les hommes. L'âge médian est également différent selon le genre : il se trouve à 56 ans pour les femmes contre 53 ans pour les hommes et 54 ans pour l'ensemble des chefs d'exploitation.

Indépendamment du genre, ces chiffres rappellent qu'environ la moitié des agriculteurs et agricultrices d'aujourd'hui sont concernés par la transmission de leur exploitation dans la dizaine d'années à venir.



² chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source: Agreste recensements agricoles 2010 et 2020

- **Disparités dans les exploitations en fonction du genre**

L'étude des exploitations agricoles lotoises selon le prisme du genre montre des disparités sur plusieurs caractéristiques des fermes. **Sur les exploitations individuelles, la Surface Agricole Utile (SAU) moyenne est de 24 hectares pour les femmes** contre 46 ha pour les hommes. Le nombre moyen d'Unité Gros Bétail (UGB) par exploitation est également reflet de disparités avec quasiment **2 fois plus d'animaux en moyenne pour les hommes que pour les femmes** (17 UGB chez les femmes, 33 chez les hommes¹). Concernant les performances économiques, la disparité est également très forte du côté de l'indicateur de la **Production Brute Standard (PBS) avec une différence de 38 000 € entre les hommes et les femmes** (72 500 € pour les hommes et 34 500 € pour les femmes, soit 53 % de moins pour les femmes). Ramenée à la surface, la différence de PBS est toujours conséquente avec une disparité de 19 % entre les hommes et les femmes. Enfin, **les exploitations individuelles féminines emploient en moyenne 0,86 Équivalent Temps Plein (ETP)** contre 1,03 ETP pour les masculines. Il est probable que cette différence soit liée à l'inégalité concernant la répartition des tâches domestiques et familiales, qui incombent le plus souvent aux femmes, et qui peuvent ainsi peser sur la disponibilité pour l'activité professionnelle.

Sur les exploitations à plusieurs chef-fe-s d'exploitation, la présence d'au moins une femme coexploitante implique les mêmes tendances sur la SAU moyenne (122 ha contre 137 ha pour les exploitations uniquement masculines), le nombre moyen d'UGB (84 contre 105) et la PBS (210 000 € contre 276 000 € et 15 % de différence pour la PBS ramenée à la surface). Néanmoins, le nombre d'ETP par exploitation est affecté dans l'autre sens ; **alors que les exploitations uniquement masculines emploient en moyenne 2,88 ETP, les fermes féminisées recourent à 2,97 ETP**. Cette différence peut être vue comme le reflet de la tendance à une plus forte proportion de diversification, de vente directe et d'agriculture biologique dans ces exploitations, car ces activités demandent souvent plus de main-d'œuvre.

- **Genre et agriculture biologique, circuits courts et diversification**

Dans les exploitations individuelles, les femmes sont moins en agriculture biologique que les hommes : 11 % des exploitations féminines s'inscrivent dans cette démarche contre 13 % pour les hommes (la moyenne tout type d'exploitation étant à 13 %). La même tendance est observée pour la commercialisation en circuits courts : 22 % des femmes seules la pratiquent contre 24 % des hommes seuls (moyenne globale à 26 %). Enfin, le genre n'influe pas sur la diversification pour les exploitations individuelles avec un même taux d'exploitations diversifiées à 22 % chez les femmes et chez les hommes (moyenne toutes exploitations à 25 %).



¹ Ces chiffres représentent le nombre total d'UGB sur le nombre d'exploitations ayant leur spécialisation dans les catégories d'élevage

Les exploitations à plusieurs chefs d'exploitation montrent quant à elles des disparités plus importantes et à l'opposé des exploitations individuelles. **Ainsi la présence d'une femme fait progresser la part des exploitations engagées dans ces trois pratiques par rapport aux exploitations uniquement masculines.** La proportion d'exploitations en agriculture biologique passe ainsi de 15 % à 19 %, celle des exploitations pratiquant la vente en circuits courts de 30 % à 43 % et celle des exploitations diversifiées de 33 % à 44 %. Ces données permettent incidemment de constater l'effet très impactant de la structuration à plusieurs sur ces trois pratiques.

- **Spécificités genrées des installations**

Les dossiers de demande d'aide à l'installation du dispositif de Dotation Jeune Agriculteur (DJA, dispositif réservé aux moins de 40 ans, instruit par la DDT) permettent d'étudier les disparités entre les hommes et les femmes sur cette partie des installations (dossiers de 2015 à 2022) :

- **les femmes représentent 31 % des demandes.**

- elles s'installent en moyenne plus tard que les hommes : **âge moyen d'installation chez les femmes à 31,2 ans** contre 28,1 ans pour les hommes.

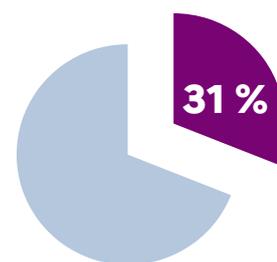
- sur des surfaces un peu plus petites : **SAU moyenne de 94,5 ha pour les femmes** contre 98,5 ha pour les hommes ; 25 % de femmes s'installent sur les exploitations de moins de 20 ha contre 20 % des hommes ; 28 % sur plus de 100 ha contre 40 % des hommes.

- plus souvent **hors cadre familial : 56 % des jeunes installées** sont concernées contre 30 % des hommes.

- moins souvent **en zone de montagne : 8 % des installations** contre 16 % chez les hommes.

- plus souvent **sous forme sociétaires : 72 % des jeunes femmes** la choisissent, contre 62 % des jeunes hommes.

- et elles sont enfin plus diplômées que les hommes avec **46 % d'entre elles qui disposent d'un diplôme supérieur au baccalauréat** contre 38 % des hommes.



Étude réalisée par la Direction Départementale des Territoires du Lot

Les données utilisées sont majoritairement issues du Recensement Agricole de 2020 qui ont été fournies par le SRISET de la DRAAF Occitanie. Les données issues des dossiers de demandes d'aides à l'installation ont été fournies par le Service Économie Agricole de la DDT46

Pour toutes réactions ou renseignements : 05 65 23 60 07 ou
paul.deshors@lot.gouv.fr

Retrouvez toutes les études de la DDT46 sur le site internet des services de l'État dans le Lot

<https://www.lot.gouv.fr/etudes-de-la-ddt-du-lot-r3774.html>